



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 2 mars 2010

Compte rendu affiché le : 15 mars 2010

Date de la convocation : 17 février 2010

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 20

Votants : 22

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

Présents : 20

Votants : 22

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Tardy F

CCFL : Mrs Rousset L, Vincent G, Bruyas J F (2), Mme Grange M(2),

SIAHL: Mrs, Villard P, Bruyas J M, Bouchut R, Moralès P, Mme Larue M F,

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Guyot D (S), Rousset E (S), Villemagne G, Barcet A, Mme Flacher E,

Secrétaire de séance : Mr Bruyas J.M

Excusés : Mrs Boudier J P, Vivien G, Vocanson E, Lornage F, Louat R, Gros R, Gonon P, Séon M, Piot M

N° 218- Objet : Modification de la ligne d'ouverture de crédit auprès du crédit agricole

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que le 9 décembre 2008, le SIMA COISE a délibéré pour solliciter la prolongation pour un an de la ligne de trésorerie ouverte auprès de la caisse Régionale du crédit agricole Loire Haute Loire.

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de renouveler pour un an cette ouverture de ligne de crédit de trésorerie et présente la nouvelle proposition du Crédit Agricole Loire Hte Loire.

Taux variable indexé sur le T4M (EONIA) plus une marge de 0.95% soit $0.3476 + 0.95 = 1.2976\%$ en décembre 2009.

Il propose également de modifier le montant maximum et de le passer à 250 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité, autorisent le Président à signer le contrat auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire pour une ligne de crédit de trésorerie de 250 000 € d'une durée de 1 an à compter du 2 mars 2010.

Ont signés au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 2 mars 2010

Le Président

Jean Yves Charbonnier